



21 Grande rue
25170 CHAUCENNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE
DU 3 JUIN 2016

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Alain Roset, Bernard Merger, Mohammed Oubenaïssa, Daniel Moine, Jean-François Bertin, Marie José Vergon-Trivaudey, J-Luc Guillaume, Philippe Morel, Léonel Mounoussamy.

Procurations : Céline Gayet à M. José Vergon-Trivaudey, Christian Dysli à J.F. Bertin

Absents excusés : Jean-Luc Royer, Audrey Vuillemin, Marine Jary.

Secrétaire de séance : Alain Roset

Date de la convocation : 27 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Suffrages exprimés : 12

1/ INFORMATIONS

- **Appartements communaux**

Un appartement, libéré par J.N. Henriet, est disponible à la location. Une annonce a été publiée sur 'Le Bon Coin'.

- **ZAD des Courcelles**

Monsieur le Préfet a renouvelé l'agrément de la ZAD des Courcelles pour 6 ans conformément à la décision prise lors du dernier conseil municipal. Les publications légales ont été faites.

- **Manifestations prévues**

Le vide-grenier organisé par le comité des fêtes aura lieu dimanche 5 juin.

Le CCAS a organisé 3 manifestations :

Soirée diabète en présence de l'association de patient AFD 39 et d'une diététicienne.

Sortie pour les enfants avec visite du SDIS suivie d'un goûter à la gare d'eau. Les enfants ont apprécié la rencontre avec les pompiers.

Sortie à destination des adultes avec visite du SDIS, de la chapelle et de l'apothicairerie de l'hôpital St Jacques. Ces visites ont également été appréciées par les participants.

- **Invitations**

Célébration de l'œuvre de Charlie Chaplin le 11 juin à 18 h sur l'aérodrome de Thise à l'initiative du service culturel du Grand Besançon et de la mairie de Thise.

Inauguration de la halte nautique de Deluz le 16 juin à 16h30.

Visite de l'habitat public en secteur est. Le Grand Besançon et l'AudaB organisent une visite de l'habitat dans le cadre de l'animation du PLH de l'agglomération bisontine le 2 juillet de 9h à 12h30.

- **Gendarmerie**

Le 24 mai, la Gendarmerie a présenté le bilan annuel de l'accidentologie et de la délinquance sur la circonscription de la communauté de brigades d'ECOLE VALENTIN.

Les cambriolages avaient t augmenté de façon importante pour passer de 174 en 2014 à 280 en 2015 dans un créneau horaire se situant entre 12h et 18h.

La tendance 2016 est à la baisse puisqu'on enregistre 34 faits de cambriolages en moins sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2015. Concernant Chaucenne, on dénombre 3 cambriolages en 2014 et 1 en 2015.

L'accidentologie avec victimes est passée de 9 en 2014 à 12 en 2015 dont 2 tués. Les priorités d'actions définies par la Gendarmerie porteront sur la lutte contre les cambriolages et l'accidentologie.

- **Forêt**

Une visite en forêt prévue avec l'ONF sur les parcelles 1 et 2 aux Varennes, n'a pas pu avoir lieu compte tenu d'un problème d'agenda du garde forestier. Cette visite portera sur les prévisions d'abattage sur le secteur ainsi que sur l'implantation d'une plateforme de stockage. Il est proposé de soumettre deux dates, les 10 et 17 juin à 18 h.

- **Assurance**

Un habitant de Chaucenne a connu un problème avec son tracteur qui a pris feu. La borne compteur d'eau potable a été endommagée. Un expert est attendu pour évaluer les dégâts.

- **IGN**

L'IGN viendra installer une station GPS temporaire afin de contrôler les repères d'altitude positionnés à la mairie, à l'église.

- **Plantes invasives**

Le conservatoire botanique est intervenu pour constater les travaux effectués sur les plantes invasives à Chaucenne. Bilan très positif du travail réalisé bénévolement par des Chaucennois.

- **Matériel**

Le broyeur d'accotement est commandé. Le tracteur de la commune a été déposé chez les établissements HUOT pour procéder à l'installation du dispositif.

- **SYDED**

Une visite du show-room du Syded a été effectuée au cours de laquelle ont pu être présentés des lampadaires et luminaires en démonstration.

Lundi 13 juin à 14h, une nouvelle visite de ce show-room sera organisée par la CAGB.

Ont été visités également deux réseaux de chaleur, à Villers sous Montrond et à Malbrans.

Deux grosses chaudières alimentées par des granulés bois chauffent des bâtiments proches (mairie, appartements communaux, salle polyvalente) à Villers sou Montrond. L'espace requis pour abriter les chaudières et le stockage du combustible est très conséquent. L'équipement de Malbrans repose sur un approvisionnement en bois déchiqueté. L'ensemble des bâtiments à chauffer étant localisé dans un périmètre restreint, le réseau s'avère très efficace.

Villers sous Montrond semble très satisfaite sur l'aspect économique de l'installation. Une surveillance très régulière est à mettre en place. Toutefois, pour ce type d'installation, il est conseillé, par l'ADEME, de s'équiper d'un autre mode de chauffage en cas de production de chauffage pour des appartements ou des locaux scolaires.

- **Chantiers en cours**

Contrôle des branchements individuels : 90% des vérifications ont été effectuées. Les propriétaires d'installations non conformes ont été reçus en mairie. La plupart d'entre eux ont bien conscience des nécessités de mise aux normes. Le délai pour la réalisation des travaux de mise en conformité a été fixé au 31 décembre 2016. Un nouveau contrôle de ces branchements sera réalisé courant 2017.

L'entreprise PBTB interviendra lundi 6 juin pour démarrer les travaux sur la rue de la bascule pour créer le nouveau réseau à partir du regard situé près de chez M. Robert. Le nouveau réseau

remontera vers la propriété de M. Collet, traversera la départementale vers les propriétés Gudot et Magnin-Feysot Aline. Un prélèvement sera effectué sur les conduites contrôler la présence ou non d'amiante. Le réseau sous la départementale 8 entre les Sapins et Mme Magnin-Feysot Aline sera déconnecté et démonté.

Restauration du réseau collectif pour colmater les fissures par polymérisation, secteurs barrots, prairie et rue des jardins.

Cimetière : Les chantiers départementaux ont démarré les travaux de mise en accessibilité du cheminement du cimetière en respectant une pente 6% maximum.

- **Halte garderie**

La réunion trimestrielle s'est tenue jeudi 2 juin.

Une annonce a été passée dans le bulletin publicitaire TAM TAM diffusé sur la Haute-Saône et les communes limitrophes du département afin de promouvoir l'action de la halte sur l'axe Haute-Saône – Doubs.

Il est projeté de s'appuyer sur le réseau RAM pour ; faire connaître notre offre de mode de garde, permettre un usage complémentaire au travail des assistantes maternelles, et également de leur offrir la sécurité de se libérer momentanément pour des raisons urgentes ou non prévues.

Une soirée portes-ouvertes sera organisée en début de soirée avant les vacances à destination des assistantes maternelles et des parents.

- **Coopération intercommunale**

Le SIVOM est invité à produire un diagnostic du fonctionnement de nos écoles et alimenter d'éventuelles pistes d'amélioration.

La Présidente de l'AUDABE a été rencontrée en présence de Mme le Maire d'Audeux, le 1^{er} et le 2^{ème} adjoint de Noironte. Demande lui a été faite de diligenter une étude sur le devenir de nos territoires. L'AUDABE s'est engagée à nous restituer un premier rapport avant les vacances d'été.

Une rencontre a eu lieu à Audeux le 18 mai avec les trois communes. Parmi les pistes défrichées, Il est apparu qu'il serait possible de mettre en commun un site Internet pour favoriser la circulation de l'information.

Le groupe « Associations » doit se réunir le 8 juin pour faire l'inventaire de leurs moyens, de leurs besoins et pour fédérer leurs actions.

- **Primaires**

Les communes peuvent être sollicitées par les partis politiques pour permettre le déroulement de primaires en vue de l'élection présidentielle.

Chaucenne mettra à disposition une salle et une urne moyennant une participation forfaitaire de 100 euros pour frais.

2/ DELIBERATIONS

RETENUE DE GARANTIE ENTREPRISE LO PICCOLO

N °2016/06/03/01

Dans le cadre de la réhabilitation de la mairie, le lot carrelage a été attribué à l'entreprise Lo Piccolo. A la suite des travaux des désordres ont été constatés et signalés à l'entreprise. Celle-ci n'a donné aucune suite.

La retenue de garantie est à reverser un an après la réception de chantier sous réserve d'une réalisation conforme aux règles de l'art. L'entreprise n'ayant donné ni suite, ni sollicité de délais supplémentaires, Monsieur le Maire propose de ne pas reverser à l'entreprise cette retenue de garantie pour les raisons exposées ci-dessus.

Le Conseil Municipal approuve.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

MAITRISE D'ŒUVRE SCIENCES ENVIRONNEMENT
N °2016/06/03/02

L'entreprise Sciences environnement a été sollicitée afin de proposer une maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, travaux spéciaux, rue des Sapins, RD8 et rue de la Bascule.

Cette maîtrise d'œuvre s'inscrit dans le prolongement des travaux de réhabilitation des canalisations de transport des eaux usées.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal accepte le devis proposé par l'entreprise Sciences environnement, pour un montant de 5 000 € HT et autorise le Maire à signer le marché.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION BUDGETAIRE
N °2016/06/03/03

Sur le budget communal l'amortissement du réseau Orange pour le raccordement de la mairie a été prévu à l'article 2804172/040 au lieu de l'article 280422/040. De fait il convient de modifier le budget primitif comme suit :

R 2804172 : - 387 €

R 280422 : + 387 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX EN FORET
N °2016/06/03/04

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du devis de travaux en forêt de l'ONF. L'intervention est prévue sur les parcelles 30.j, 5.j, et 27.r pour un montant total HT de 4 772.60 €.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis et les pièces afférentes au dossier.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SOUSSION DE BOIS
N °2016/06/03/05

Des lots de bois de chauffage par enveloppe cachetée ont été offerts aux Chaucennois. Deux lots étaient proposés, estimés à 8 stères chacun. Deux soumissions sont parvenues en mairie.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal attribue :

- Le lot 1 à M MOURGEON Johann pour 60.96 €
- Le lot 2 à M CARGOET Jérôme pour 62.40 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

AVENANT CHANTIERS DEPARTEMENTAUX ET MODIFICATION DE CREDITS
N °2016/06/03/06

Dans le cadre des travaux d'accessibilité, le Maire présente un avenant au devis initial pour la réalisation d'une allée supplémentaire en béton désactivé au cimetière pour un montant de 2 400 € en main d'œuvre et 1500 € en fourniture de matériaux.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant présenté et décide de modifier le budget primitif 2016 :

- Prélèvement du compte 2313 opération 201303 : - 4 000 €
- A destination du compte 21116 opération 2016 1 : + 4 000 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

ORGANISATION D'ELECTIONS PRIMAIRES PAR LES PARTIS POLITIQUES
N °2016/06/03/07

Dans le cadre de l'organisation d'élections primaires par les partis politiques, le Conseil Municipal est libre de fixer les modalités d'utilisation du matériel et des locaux municipaux.

Dans le cas d'une mise à disposition de locaux et de matériel, le conseil Municipal fixe un tarif forfaitaire de 100 € pour le remboursement des frais.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40.